



RÉGION DES GRANDS LACS

Les Etats engagés à bâtir un avenir commun

La paix, la sécurité, la stabilité, le développement socioéconomique et la lutte contre l'épidémie d'Ebola, tels sont, entre autres, les défis auxquels sont confrontés les pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl).

Ouvrant, hier à Brazzaville, les travaux du comité ministériel régional de la Cirgl, le Premier ministre, Clément Mouamba, a déclaré que « les difficultés économiques conjoncturelles que connaissent bon nombre de nos Etats ne sauraient, en aucun cas, freiner notre engagement à nous tous pour la construction de notre avenir commun ».

Page 8



Une vue des participants

SANTÉ PUBLIQUE

Renforcer la lutte contre le paludisme dans le Pool



Remise des moustiquaires imprégnées par l'ambassadeur des Etats-Unis

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, a procédé, le 15 octobre, à la distribution des moustiquaires imprégnées à la population du département du Pool. « Notre partenariat avec le gouvernement privilégie avant tout l'investissement pour le bien-être du peuple congolais », a-t-il fait savoir, précisant que la santé, la sécurité et la prospérité sont interdépendantes.

La campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées a été lancée au plan national depuis près de deux semaines.

Page 6

ACCORD CONGO-FMI

L'Assemblée nationale prépare son rapport constitutif

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a annoncé hier, à l'ouverture de la septième session ordinaire budgétaire, la création d'un comité ad hoc chargé

de contrôler la mise en œuvre du programme de Facilité élargie du crédit conclu le 11 juillet dernier entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

Page 3

TÉLÉPHONIE MOBILE

Bientôt un roaming entre le Congo et le Gabon

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) a conclu, hier à Brazzaville, avec l'Autorité de régulation des communications électroniques du Gabon, un accord relatif à la mise en œuvre du « free roaming ». Il s'agit d'un service proposé aux abonnés utilisant le même réseau mobile pour émettre et recevoir des appels

téléphoniques. Selon le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou, l'initiative intègre les actes additionnels de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'objectif étant de renforcer la



Échange de parapheurs entre Yves Castanou et Lin Mombo

cohabitation et la promotion d'un marché commun.

Page 3

SALON DE L'ORIENTATION

L'employabilité au cœur de la troisième édition

Page 6

EDITORIAL

Rupture

Page 5

ÉDITORIAL

Rupture

Alors que la saison des pluies bat son plein dans la région où nous vivons, provoquant des inondations, des glissements de terrain, des détériorations de voies routières qui rendent la vie difficile pour un nombre de plus en plus grand de citoyens, la question se pose clairement du plan d'urgence qu'il convient de mettre en place sur toute l'étendue du territoire national afin de protéger la population directement impactée par ce phénomène naturel.

Prenons le cas, plusieurs fois évoqué ici même ces derniers mois, de la partie nord du pays, celle qui s'étend de notre capitale, Brazzaville, jusqu'aux frontières du Cameroun, du Gabon, de la Centrafrique. Pourvue à grands frais, ces deux dernières décennies, de routes qui avaient permis le désenclavement d'un grand nombre de zones urbaines et la mise en valeur de terres jusque-là en jachère, elle se retrouve aujourd'hui coupée du reste du pays avec des voies dégradées sur lesquelles il devient de plus en plus difficile de circuler.

Si rien n'est fait rapidement pour remédier à cette dérive mortelle, l'on peut être certain qu'à échéance de quelques mois se produira une rupture économique dont les conséquences seront dramatiques pour une bonne moitié du Congo. Une rupture qui coûtera d'autant plus cher à la nation que cette vaste partie du territoire est potentiellement la plus riche en ressources naturelles, la plus propice à la culture, à l'élevage, à la pêche.

Dans un pareil contexte et dans le moment où la population concernée en vient légitimement à douter de son avenir, il revient, bien sûr, à l'Etat de prendre les dispositions nécessaires pour combattre ce fléau. Mais il incombe aussi aux élus de faire entendre leur voix mieux et plus fort afin d'exercer sur les pouvoirs publics la pression constante qui les amènera à lancer le plan d'urgence sans lequel rien de concret ne peut se faire pour combattre ce fléau.

Qu'il nous soit donc permis de dire, en conclusion provisoire de ce propos, que dans le temps où se précise, grâce à l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, la remise en ordre de nos finances publiques, la restauration des grandes infrastructures doit figurer de façon claire en tête des priorités nationales. La survie d'une grande partie de notre pays en dépend.

Les Dépêches de Brazzaville

RENCONTRE CITOYENNE

Jeremy Lissouba face à ses mandants

Le député de la deuxième circonscription électorale de l'arrondissement 2 de Dolisie a organisé, le 12 octobre, son premier contact avec sa base, au cours duquel il est allé restituer les conclusions des dernières sessions de l'Assemblée nationale.



Jeremy Lissouba face à ses mandants/DR

L'élu de Dolisie 2 était attendu par ses mandants sur plusieurs sujets de la vie nationale, entre autres, la crise économique qui secoue le pays depuis plusieurs années. A ce sujet, il leur a expliqué que celle-ci n'est pas seulement due à la baisse du prix du baril de pétrole, mais est

publiques. Le respect de ces engagements, a-t-il ajouté, va permettre au pays de retrouver ses équilibres macro économiques. Il a indiqué qu'au moment où le gouvernement exécute son programme, les parlementaires sont appelés à contrôler son action et la population doit res-

« Personne ne peut prétendre seule résoudre la crise dans laquelle le pays est plongé, c'est l'affaire de tous les Congolais »

aussi structurelle à cause de la mauvaise gestion des investissements publics, la dette, la corruption, le manque de transparence, etc. Toutefois, a-t-il assuré, le gouvernement a mis en place une stratégie nationale de relance économique et un accord a été signé, en juillet dernier, avec le Fonds monétaire international pour aider le pays à sortir de cette situation. Cet accord, a précisé Jeremy Lissouba à ses mandants, est assorti de quarante-huit mesures pour assainir les finances

ter vigilante, prête à dénoncer des antivaleurs. C'est de cette façon, a-t-il insisté, que le pays pourra percevoir le bout du tunnel.

« Personne ne peut prétendre seule résoudre la crise dans laquelle le pays est plongé, c'est l'affaire de tous les Congolais », a-t-il souligné.

Outre la restitution des derniers travaux de l'Assemblée nationale, Jeremy Lissouba n'est pas allé rencontrer sa base les mains vides. Il a doté l'école primaire Solidarité de Dolisie

de quelques tables bancs, achevé les travaux de réhabilitation du bâtiment du centre de santé intégré de Tsila, abandonnés lors de la municipalisation accélérée. Son équipement et son inauguration sont prévus dans un proche avenir.

Les doléances recueillies au cours de l'échange ont porté sur le manque d'éclairage public, d'eau dans certains quartiers, les difficultés d'accès à l'université pour des bacheliers issus des parents pauvres, les frais exorbitants d'écolage...

Prenant bonne note de toutes ces doléances, il a promis de les transmettre à qui de droit, rappelant que ses interventions dans l'hémicycle portent souvent sur des salaires impayés des agents de l'hôpital général de Dolisie, des facturations de la Société d'énergie du Congo, des diplômés sans emplois, l'accès aux médicaments, les besoins de base des Congolais et leur qualité de vie.

L'élu de Dolisie 2 a pris l'engagement de revenir souvent à sa base. Il a envisagé la création d'une structure de réflexion autour des thématiques telles les problèmes d'environnement, d'habitat et de salubrité ; de développement économique ; de santé d'alimentation et d'hygiène ; d'éducation, de sport et de la culture ; de sécurité, de solidarité et de cohésion sociale. Notons que Jeremy Lissouba est député dans la circonscription électorale de l'arrondissement 2 de Dolisie sous le label de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale.

Max Ferhynel Poudi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhdas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCORD CONGO-FMI

L'Assemblée nationale va bientôt présenter les premiers éléments constitutifs de son rapport

Le président de la chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, a annoncé le 15 octobre, à l'ouverture de la septième session ordinaire budgétaire, que le comité ad hoc constitué au sein de cette institution pour contrôler la mise en œuvre du programme avec l'institution de Bretton Woods était déjà à pied d'œuvre.

L'Assemblée nationale présente, dans un délai raisonnable, les premiers éléments constitutifs de son rapport à mi-parcours, relatif à l'accord signé le 11 juillet dernier entre le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international (FMI). « Au-delà de tout, les différentes commissions permanentes doivent poursuivre et intensifier le contrôle des secteurs de leurs champs de compétence, en vue de prévenir les actes inciviques opérés aux dépens de l'économie nationale », a exhorté Isidore Mvouba, s'interrogeant sur le niveau actuel des négociations avec les traders.

Insistant sur l'unité qui devrait régner au niveau de l'Assemblée nationale, il a rappelé les défis que les Congolais doivent relever en cette période de crise. Il s'agit, entre autres, de rétablir la viabilité de la dette ; améliorer la gouvernance ; combattre la corruption ; protéger les groupes vulnérables ; accroître la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources publiques.

Le budget 2020 adapté au PND et à la FEC

S'agissant de cette septième session ordinaire de l'Assemblée nationale, au total vingt-trois affaires ont été inscrites à l'ordre du jour. Celles-ci portent sur des thèmes liés à l'économie et aux finances ;

à l'éducation, l'entrepreneuriat, la culture et la technologie. En effet, la principale affaire de cette session qui s'achèvera le 23 décembre est le projet de budget de l'Etat exercice 2020. Pour être pertinent, ce budget, a précisé Isidore Mvouba, doit être en cohérence avec le Plan national de développement (PND) 2018-2022 et le programme triennal de Facilité élargie de crédit (FEC), conclu avec le FMI. « La délégation du FMI, qui a séjourné au Congo le 10 septembre dernier, a pris le soin de souligner la nécessité de veiller à l'exécution rigoureuse du budget de l'Etat, de renforcer au mieux le système de recouvrement des recettes hors pétrole, afin de générer les ressources budgétaires additionnelles pour soutenir les dépenses prioritaires de l'Etat », a rappelé le président de l'Assemblée nationale, précisant que la première revue périodique de l'accord de FEC pointe déjà à l'horizon.

La mauvaise gouvernance étant considérée comme la porte ouverte à toutes les injustices humaines, les élus y compris doivent travailler d'arrache-pied en empruntant le chemin du développement économique. Tout ceci en veillant à la transparence dans la gestion des finances publiques, en luttant tant bien que mal, avec les moyens à leur disposition, contre la corrup-



Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba/DR

tion ; en encourageant la politique gouvernementale d'élargissement de l'assiette fiscale et en œuvrant pour la réduction du déficit budgétaire, a poursuivi le député de Kindamba, dans le département du Pool. Il s'agit, pour lui, de la voie royale pour lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté.

« Faire passer la part du tourisme de 3 % à 10 % du PIB d'ici à 2021 »

Conscient du fait que dans une économie de marché, le secteur privé est le principal vecteur de croissance, Isidore Mvouba pense

que ce projet de loi est « une manifestation éclatante de l'entrepreneuriat au sens large du mot, comme levier important de création de la valeur ajoutée ».

Les députés auront également à traiter des projets de loi portant création du fonds de développement de l'enseignement supérieur et du tourisme. « Les projets de loi relatifs au tourisme vont booster le secteur productif. L'objectif est de faire passer la part du tourisme de 3 % à 10 % du PIB d'ici à 2021 », a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'adoption du nouveau code forestier se

posait en termes d'urgence. « Nous savons tous que l'exploitation forestière est le deuxième pourvoyeur d'emplois après la Fonction publique. C'est pourquoi, il est question de tout mettre en œuvre pour que le secteur forestier joue un rôle de premier plan dans notre économie », a-t-il déclaré.

Finaliser les travaux de construction de la Copasol et de la Fondec

Abordant le volet diversification de l'économie, Isidore Mvouba a souligné la nécessité d'élargir le parc d'usines et d'unités de production dans le pays, en créant les conditions d'achèvement de la construction de la Congolaise des panneaux solaires (Copasol) à Oyo et de la Fonderie du Congo (Fondec) à Louvakou, dans le Niari. « A une certaine époque, les chaînes de production de ces deux unités de production étaient en voie d'achèvement. Dois-je ici insister avec force et vigueur sur l'amélioration du climat des affaires quand on sait que notre pays, le Congo, tarde à sortir des bas-fonds du classement Doing Business? », a-t-il conclu, espérant que l'Université Denis-Sassou-N'Guesso va ouvrir ses portes sous peu.

Parfait Wilfried Douniama

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le Congo et le Gabon concrétisent le service roaming

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (Arpce) et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Gabon (Arcep) ont conclu, mardi à Brazzaville, un protocole d'accord matérialisant la mise en œuvre du « free roaming », un service qui va faciliter la mobilité des personnes entre les deux pays à travers la téléphonie mobile.

Paraphé par Yves Castanou et Lin Mombo, respectivement directeur général de l'Arpce et président du conseil de régulation de l'Arcep, l'accord rend effectif le service du « free roaming » entre le Congo et le Gabon au plus tard le 31 décembre 2019.

Le « free roaming » est un service proposé aux abonnés d'un réseau mobile, qui leur permet d'utiliser leurs numéros de téléphone, pour émettre ou recevoir des appels, d'accéder à internet (roaming data) à des tarifs préférentiels lors de voyages dans les pays étrangers et dans les zones peu couvertes.

« Un abonné d'un réseau de téléphonie mobile en déplacement au Congo ou au Gabon pourrait appeler ou être appelé et échanger des données avec son téléphone sans que cela puisse modifier son plan tarifaire », a précisé Yves Castanou.

Dans le cadre du protocole entre les deux pays, l'accord prévoit « la gratuité de la réception des appels pour les usagers en roaming dans la limite des trois cents premières minutes par abonné et dans la limite d'un mois ». Il augure, entre autres, une « facturation des appels des abonnés en roaming au tarif local dans le réseau du pays visité, dans la limite d'un mois ; ainsi qu'une facturation de tous les appels vers les deux pays des parties au tarif local le plus élevé, dans la limite d'un mois ».

Pour garantir une meilleure fai-

sabilité de l'accord et assurer sa pleine mise en œuvre, les deux pays ont convenu de mettre en place, dans chacun d'eux, un comité national technique piloté par l'autorité nationale de régulation et comprenant l'ensemble des opérateurs. Ils ont ainsi résolu de la mise en œuvre de procédures d'échange d'informations tarifaires et techniques entre les autorités nationales de régulation. Le protocole d'accord signé entre les deux régulateurs, précise le document, est la manifestation de la volonté d'intégration des pays de l'Union africaine autour d'un marché commun dans

le domaine des télécommunications et des TIC, concrétisée par le manifeste Smart Africa adopté le 29 octobre 2013, en marge du sommet Transform Africa, tenu à Kigali, au Rwanda. « Notre initiative s'intègre parfaitement aux actes additionnels de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et à l'engagement des chefs d'Etat à renforcer la cohabitation et la promotion d'un marché commun en adéquation avec la vision de la Cémac », a indiqué le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou. Pour Lin Mombo, le présent accord s'inscrit dans

le processus d'accélération de l'intégration de la sous-région à partir des infrastructures numériques. Lors de la conférence des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale réunie à Malabo, les 6 et 7 août 2018, une feuille de route pour la mise en place du roaming à moindre coût dans la sous-région avait été adoptée.

L'accord entre le Congo et le Gabon s'inscrit, par ailleurs, dans cette optique, en même temps qu'il cadre avec la quatrième session ordinaire de l'Association des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale, tenue à Douala, au Cameroun, les 4 et 5 avril derniers, au cours de laquelle les autorités nationales de régulation ont adopté la résolution, portant adoption de la directive relative à l'itinérance mobile internationale au sein des pays de la sous-région.

Quentin Loubou

« Un abonné d'un réseau de téléphonie mobile en déplacement au Congo ou au Gabon pourrait appeler ou être appelé et échanger des données avec son téléphone sans que cela puisse modifier son plan tarifaire »,

AGRICULTURE

Les parties prenantes invitées à accroître la disponibilité des aliments variés et nutritifs

Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a lancé l'appel, le 15 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation célébrée le 16 octobre de chaque année.

Ces dernières années, a indiqué le ministre Henri Djombo, les habitudes alimentaires ont évolué avec la mondialisation, l'urbanisation, la réduction et la hausse des revenus. A l'heure actuelle, a-t-il dit, 672 millions d'adultes et 124 millions de jeunes âgés de 5 à 19 ans sont obèses, 800 millions de personnes souffrent de la faim, plus de 40 millions de jeunes de moins de 5 ans sont en surpoids, plus de 150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance et 50 millions d'émaciation (...). Il a relevé que cela a supplanté le tabagisme

comme première cause mondiale de mortalité ou d'invalidité par maladies non transmissibles, etc. Au niveau national, la situation n'est guère reluisante dans ce contexte de morosité économique que connaissent beaucoup de pays, a déploré le ministre d'Etat, invitant une fois de plus toutes les parties prenantes à réfléchir aux moyens d'éradiquer l'insalubrité galopante dans les marchés. Ceux-ci, a-t-il dénoncé, sont devenus pour les consommateurs des milieux où ils achètent la maladie au lieu de la nourriture, au regard de la détérioration au jour



le jour des normes d'hygiène sanitaire des aliments. L'étalage des produits alimentaires à même le sol à côté des collecteurs ou des égouts mal curés, l'exposition des produits frais à l'air libre et à la merci des mouches, etc., sont autant de travers qui constituent des sources de contamination et de menace sérieuse de la santé de la population, a fait savoir le ministre en charge de l'Agriculture. « Devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter nos marchés d'infrastructures mo-

Le ministre livrant le message du gouvernement d'assurer la qualité des aliments. Il n'en demeure pas moins que la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement doivent accompagner et rendre efficace l'action publique», a renchéri Henri Djombo.

Au niveau mondial, a-t-il indiqué, la question qui se pose aujourd'hui n'est pas simplement de donner à manger à ceux qui ont faim, mais de nourrir les hommes, de prendre soin de la planète et

surtout de veiller à la qualité de ce qui est mangé. La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde, a-t-il poursuivi, révèle aussi bien des disparités que des similitudes entre les pays et les régions.

Par ailleurs, selon les prévisions, a précisé le ministre, les dégâts causés à l'environnement par les systèmes alimentaires pourraient augmenter de 50 à 90%. La diversité biologique serait elle aussi en cause. Sur environ six mille espèces de plantes cultivées pour l'alimentation humaine, seulement neuf assurent aujourd'hui 66% de la productivité vivrière totale, a indiqué le ministre.

« Le changement climatique menace tant la qualité que la quantité des rendements agricoles, notamment la hausse des températures qui exacerbe les pénuries d'eau et modifie les interactions entre plantes, animaux et poissons, d'une part, et ravageurs et agents pathogènes, d'autre part», a conclu Henri Djombo.

Guillaume Ondzé

« Devant ce spectacle désolant, il est urgent de doter nos marchés d'infrastructures modernes garantissant la qualité des aliments. Il n'en demeure pas moins que la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement doivent accompagner et rendre efficace l'action publique »



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 11T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Passi Passi-Six manguiers, dans le District de Louvakou, Département du Niari.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Traitement de passage des eaux pluviales ;
- Réhabilitation des ponts forestiers ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier

2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 pelle hydraulique ;
 - 1 Bulldozer ;
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

• le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Passi Passi-Six manguiers, le jeudi 24 octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre la copie du diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.

• le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;

- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES chantier dûment remplie et signée

(Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèce, d'un montant, non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont) :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

ACADÉMIE MILITAIRE

L'École génie travaux mise sur les nouvelles filières pour densifier sa pédagogie

L'établissement public à caractère administratif de formation professionnelle a organisé, le 12 octobre à Brazzaville, une journée portes ouvertes à la faveur de ses dix ans d'existence. L'accent a été mis sur la formation des cadres africains.

L'école Génie travaux s'appuiera sur ses partenaires techniques ainsi que financiers afin de développer son programme pédagogique. Elle veut ainsi densifier ses formations en intégrant les filières portant sur l'eau en général, le génie rural, la gestion des personnes déplacées et les réfugiés ainsi que sur la dépollution humanitaire.

« L'école poursuit sa marche, fidèlement à sa vocation originelle, celle qui consiste à former des cadres africains, militaires et civils, femmes et hommes, aux métiers du génie travaux et dans une perspective humanitaire », a déclaré le colonel Patrick Serge Clotaire Immath Mouyoki, directeur général de l'École génie travaux (EGT).

En dix années d'existence, l'établissement compte plus de seize stages actuellement. Il a créé et mis en place un cours de perfectionnement des officiers subalternes. « L'école est et demeure une école nationale à vocation régionale qui rayonne au cœur de l'Afrique, rayonnement nourri par les nombreux témoignages que nous recevons de nos anciens stagiaires internationaux engagés dans les opérations de soutien à la paix des Nations unies ou œuvrant inlassablement pour le développement de leurs



Les officiels suivant les explications d'un dirigeant de l'établissement Adiac

pays respectifs », explique le directeur général de l'EGT.

Cet établissement a déjà formé plus de deux mille stagiaires venant du Congo, des Comores, du Bénin, du Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, Centrafrique, Sénégal, Tchad et du Togo. Depuis 2013, il continue de former des cadres devant être employés au sein de la force africaine en attente.

Témoignages, projection vidéos, interviews de différents cadres, visites guidées des compartiments, expositions photographiques et ex-

plications de repères historiques ont été aussi les moments forts qui ont marqué la journée portes ouvertes de cette école, un établissement public à caractère administratif de formation professionnelle, doté de la personnalité morale.

Diplomates, ministres, officiers de haut rang à l'armée, journalistes et autres personnes invitées ont été impressionnés au terme de la visite des différents stands et compartiments de cette école. « L'École génie travaux est créée par la volonté de deux chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Jacques Chirac. Elle est au service des

élèves nationaux et ceux de dix-sept pays de la sous-région. Nous sommes tous contents de sa montée en puissance et allons continuer notre soutien, espérant que d'autres partenaires viendront lui donner plus de dimension », a déclaré François Barateau, ambassadeur de France au Congo.

Pour sa part, le ministre Émile Ouosso, en charge de l'Équipement et de l'entretien routier, a indiqué : « L'unité de génie civil de l'armée doit se développer vite pour intervenir dans le domaine des travaux publics. Nous allons faire le point de ce dossier avec le

ministre de la Défense et le chef d'état-major ». Outre les enseignements pratiques et techniques dispensés, l'EGT crée encore des partenariats avec les administrations publiques pour perfectionner davantage son potentiel. « Nous avons le devoir d'être ici pour soutenir le corps enseignant, le ministère de la Défense nationale et la modernisation de cette école. Nous allons signer une nouvelle convention qui consisterait à envoyer nos meilleurs bacheliers aux stages d'imprégnation pour que la rupture qui existe entre la formation et l'emploi soit comblée par les stages pratiques à l'École génie travaux », a promis, de son côté, le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint Eudes, de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi. Enfin, le ministre des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, a expliqué à la presse les attentes pour les stagiaires du département dont il a la charge : « Nous aurons besoin des ouvriers qualifiés : les conducteurs d'engins, les maçons, les menuisiers et autres. Cette école va participer à la formation des ouvriers qui seront envoyés dans les zones économiques spéciales ».

Fortuné Ibara

SOLIDARITÉ

La députée de Talangai 1 vient en aide aux apprenants de l'école 31-juillet 1968

A l'occasion de la rentrée scolaire 2019-2020, Blandine Nianga a fait un don de fournitures scolaires, de vivres et non-vivres aux enfants du préscolaire et du primaire de l'établissement situé à Mpila, dans sa circonscription électorale.

La cérémonie de remise du don a connu la présence du staff dirigeant du primaire et du préscolaire, des enseignants, parents et écoliers.

S'adressant à la presse après son geste fait aux enfants, Blandine Nianga a expliqué qu'elle a répondu à une doléance de l'école et du bureau des parents d'élèves de cet établissement.

Le président des parents d'élèves, Clotaire Francis Ekinga, s'est dit comblé par cette offre pendant cette conjoncture difficile, remerciant infiniment la donatrice. Il a encouragé les enfants bénéficiaires à être assidus à l'école afin de répondre positivement aux attentes des parents.

Guillaume Ondzé

ECOLE GÉNÉRAL LECLERC

Les enfants de troupe participent à un cours sur le leadership et le patriotisme

Le leçon a été donnée aux élèves de l'établissement, le 14 octobre à Brazzaville, par le Dr Tchicaya Missamou, major du Corps des Marines des États-Unis.

L'invité d'honneur du 243e anniversaire du Corps des Marines (Corps des Marines des États-Unis est une des cinq branches des Forces armées), a expliqué en conférence, vidéo à l'appui, à plus de quatre cents enfants de troupe son parcours social, ses origines familiales, sa participation à sauver les vies durant la guerre du 5 juin 1997 et ses prouesses aux États-Unis.

Dans la vidéo qu'il a commentée en même temps, le Dr Tchicaya Missamou met en avant plusieurs valeurs : simplicité, courage, croyance en soi, amour du prochain, dévouement et autres. Il a ainsi encouragé les enfants de troupe sur le patriotisme, le leadership, l'entrepreneuriat et l'innovation.

« Protégez ce qui est juste. Pendant les moments difficiles, j'ai



Le Dr Tchicaya Missamou (en avant plan à droite) et le directeur de l'école entourés par les élèves Adiac

sauvé la vie de beaucoup de Congolais et celle des étrangers à l'instar de celle d'un Ougandais qui était enfermé avec sa famille vers le rond-point La Coupole. Vous avez le devoir de protéger le Congo votre patrimoine », a-t-il insisté.

Dans la phase interactive de la

« Je tiens au changement des mentalités. Parfois on ne croit pas en soi. Entre le rêve et la réalité, il y a toujours un fossé mais ces enfants de troupe sont des leaders, des entrepreneurs et innovateurs. Bref, la réaction de ces jeunes prouve qu'ils ont intériorisé un peu et je suis heureux de revenir au pays »

conférence, certains enfants de troupe ont manifesté le désir de travailler dans le Corps des Marines des États-Unis et d'autres ont extériorisé leur aveu pour la magistrature suprême.

« Je tiens au changement des mentalités. Parfois on ne croit pas en soi. Entre le rêve et la réalité, il y a toujours un fossé mais ces enfants de troupe sont des leaders, des entrepreneurs et innovateurs. Bref, la réaction de ces jeunes prouve qu'ils ont intériorisé un peu et je suis heureux de revenir au pays », a déclaré le Dr Tchicaya Missamou.

Notons que patriotisme, il est en-

tendu le dévouement d'un individu envers le pays qu'il reconnaît comme étant sa patrie, pendant que le leadership est l'influence politique, psychologique, sociale, etc., d'un individu ou d'un groupe d'individus sur un groupe ou un autre groupe. Le leader a des compétences personnelles qui lui confèrent une différence et qui lui permettent d'être écouté et suivi par un groupe de personnes. Et enfin, l'entrepreneuriat recouvre les activités qui concourent à la formation et la croissance d'une entreprise dont la conséquence première est la création de valeurs : richesse et emploi.

F.Ib.

PALUDISME

Près de vingt mille moustiquaires imprégnées à la disposition de la population du Pool

La campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action a débuté le 15 octobre, dans le département du Pool, après son lancement au plan national deux semaines plus tôt.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, a remis symboliquement ces moustiquaires à l'hôpital de Kinkala. « Notre partenariat avec le gouvernement du Congo privilégie avant tout l'investissement pour le bien-être du peuple congolais », a fait savoir le diplomate américain, en précisant que la santé, la sécurité et la prospérité sont interdépendantes.

Pour sa part, le directeur Afrique centrale de Catholic relief services, Scott Campbell, a souhaité que la distri-

bution couvre 90% de la population, soit une moustiquaire pour deux personnes.

« Je suis personnellement

souvent faire consulter nos enfants à l'hôpital. Il y en a qui meurent de la maladie et parfois nous accusons

Par ailleurs, le préfet du département du Pool, Georges Kilébé, a attiré l'attention de la population en l'appelant à ne

té est de combattre le paludisme. Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Florent Balandamio, a salué la mobilisation de la population et l'engagement des partenaires du Congo qui aident le pays à relever le défi de réduire considérablement le taux de mortalité lié à cette pathologie. Dans le département du Pool, la campagne de distribution prendra fin le 19 octobre.

Rominique Makaya

« Je suis personnellement satisfaite que cette opération arrive jusqu'au Pool. C'est à cause du paludisme que nous venons le plus souvent faire consulter nos enfants à l'hôpital. Il y en a qui meurent de la maladie et parfois nous accusons des sorciers qui n'ont rien à avoir »

satisfaite que cette opération arrive jusqu'au Pool. C'est à cause du paludisme que nous venons le plus

des sorciers qui n'ont rien à avoir », a expliqué Flore Mayembo, une bénéficiaire de la moustiquaire imprégnée.

pas tendre l'oreille aux mauvaises langues qui font circuler de fausses informations sur ces moustiquaires dont l'utili-

ORIENTATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

La troisième édition cible l'employabilité des jeunes

Organisé par la société Clavis atlas services, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi avec l'appui d'Airtel Congo, l'événement prévu du 15 au 18 octobre, au sein de la mairie centrale de Brazzaville, vise à lever le voile sur une alternative prometteuse susceptible de réduire le chômage en milieu juvénile.

« La formation par alternance pour une meilleure employabilité des jeunes », tel est le thème retenu pour la troisième édition du salon de l'orientation scolaire, universitaire et professionnel. Comme lors des éditions précédentes, ce rendez-vous a rassemblé les pouvoirs publics, partenaires au développement, organisations privées, élèves, étudiants, travailleurs et chômeurs. Placée sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, représenté par le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Claude Alphonse Nsilou, la troisième édition du salon de l'orientation veut mettre en lumière une prospective qualitative qui consiste à chercher, trouver et prédire ce qui va arriver si l'on ne change pas de direction.

Dans son allocution d'ouverture, Claude Alphonse Nsilou a souligné qu'améliorer le parcours scolaire de la jeunesse est un pas significatif dans la préparation de son avenir. « La formation en alternance est l'une des solutions prometteuses car elle constitue un fondement d'insertion professionnelle pour les jeunes et une réalité d'embauche qualifiée pour les employeurs. La tâche n'est pas difficile, pourvu que nous travaillons tous ensemble : le public et le privé »

services, des études et analyses démontrent que le Congo connaît un déficit en capital humain qualifié et compétant, plus particulièrement dans les métiers d'exécution et de maîtrise du secteur technique et professionnel. « Il est désormais plus qu'impératif d'établir un véritable équilibre dans les choix stratégiques en créant des formations axées sur les métiers porteurs. Et, l'implication de l'entreprise dans la formation en alternance est assurément la garantie en termes de qualité et gain de temps qu'impose l'urgence de nos besoins »,

La formation en alternance est l'une des solutions prometteuses car elle constitue un fondement d'insertion professionnelle pour les jeunes et une réalité d'embauche qualifiée pour les employeurs. La tâche n'est pas difficile, pourvu que nous travaillons tous ensemble : le public et le privé »

a-t-elle déclaré.

A la question de savoir qu'est-ce donc l'alternance, Flavie Oyabi Lombo a répondu : « C'est l'intersection de deux lieux de formation ayant des logiques différentes et accordant des statuts

différents : la théorie et la pratique. Elle est une ouverture vers le marché de l'emploi à tout le monde. C'est une véritable filière de qualification ».

A en croire ses propos, en apprentissage ou en professionnalisation, l'alternance supposerait permettre à l'étudiant de déboucher sur des certificats de qualification ou des diplômes reconnus par l'Etat et pour celui qui a de l'expérience, d'acquérir des théories sur la pratique de son métier. Pour Serge D'oliveira, directeur du marketing et de la communication d'Airtel Congo, cette donnée est désormais à prendre impérativement en compte car la formation par alternance a déjà fait ses preuves dans de nombreux pays.

Dans le cadre organisationnel de cette troisième édition, trois moments intrinsèquement liés l'articuleront : un panel de haut niveau portant sur le thème principal de l'événement ; des conférences-débats et présentations des métiers ainsi que différents secteurs de poursuite d'études à l'étranger ; des échanges avec des experts sur les stands.

Notons que John Ntumba Panumpakole, ministre de la Formation professionnelle, des arts et métiers de la République démocratique du Congo, participe à ce salon. La seconde phase de cet événement se poursuivra du 21 au 23 octobre à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Merveille Jessica Atipo

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Yvon Christian Elenga doyen de la faculté des sciences sociales

Docteur en théologie politique, le prêtre jésuite de nationalité congolaise dirige la faculté des sciences sociales et de gestion de l'alma mater régionale basée à Yaoundé, au Cameroun.



Yvon Christian Elenga (à droite) et Valentin Olessongo

La faculté des sciences sociales et de gestion de l'université catholique d'Afrique centrale dispose de sept filières de formation en licence, onze en master, un cycle doctoral en sciences sociales, en droit de l'homme et action humanitaire.

Elle compte quelque mille six-cents étudiants, trente-huit enseignants permanents et deux cent-douze enseignants associés.

Le père Yvon Christian Elenga a été nommé à la tête de cette institution le 1^{er} septembre dernier et a pris ses fonctions en ce mois d'octobre. Avant ce nouveau poste, il assumait les fonctions de recteur de l'Institut de théologie de la compagnie de Jésus à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Profitant de sa présence à Yaoundé, il a tenu à rencontrer l'ambassadeur de la République du Congo au Cameroun, Valentin Olessongo, avec lequel il a évoqué un certain nombre de sujets.

Christian Brice Elion

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

820 millions de personnes souffrent de faim

En prélude à la célébration de l'événement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé, le 14 octobre à Brazzaville, une journée portes ouvertes.

Au programme de l'activité, un atelier avec les médias et les jeunes agripreneurs sur la production saine des aliments ; un atelier avec le personnel soignant et non soignant sur l'équilibre alimentaire ; ainsi que la présentation des modèles innovants : agriculture numérique, avant la visite guidée des jardins hors sol de la FAO. « A l'heure actuelle, alors que plus de 800 millions de personnes souffrent de la faim, plus de 670 millions d'adultes et 120 millions de filles et de garçons (de 5 à 19 ans) sont obèses, et plus de 40 millions d'enfants de moins de 5 ans sont en surpoids, atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici à 2030, ce n'est pas juste de s'attaquer au problème de la faim dans le monde, c'est aussi nourrir les personnes et prendre soin de la planète », indique la FAO.

Le thème de cette année met l'accent sur l'innocuité et la salubrité des aliments. A cet effet, une équipe des participants à la marche sportive pour la Journée mondiale de l'alimentation, organisée le samedi dernier, s'est rendue au marché Total pour sensibiliser les commerçants qui vendent à même le sol pour des raisons peu convaincantes.

La représentante de la FAO est



« Aujourd'hui, nous avons tendance à négliger les bonnes pratiques et à prioriser les aliments transformés. Malheureusement ces produits sont nocifs pour la santé »

revenue sur une série de mesures pour que les produits alimentaires soient vendus dans de bonnes conditions. Au cours des échanges, l'insalubrité qui règne dans les restaurants de fortune a également été mise en cause.

Au Congo, l'obésité a augmenté du fait du système hormonal, de la sédentarité, surtout à cause de l'alimentation qui est une porte ouverte à des maladies, a souligné la représentante de la FAO, Suze Percy Filippini. « Aujourd'hui,

Visite guidée des jardins hors sol nous avons tendance à négliger les bonnes pratiques et à prioriser les aliments transformés. Malheureusement ces produits sont nocifs pour la santé », a-t-elle prévenu.

Suze Percy Filippini a profité de l'occasion pour tirer la sonnette d'alarme et mettre le cap sur ces questions en vue de sensibiliser à une « alimentation saine ». « L'association de régimes alimentaires malsains et de modes de vie sédentaires ont entraîné l'escalade des taux d'obésité, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les

pays à faible revenu où la faim et l'obésité coexistent souvent», a souligné l'agence onusienne.

Au cours de cette journée, la cheffe de la FAO a relevé l'importance de la sécurité et de l'équilibre alimentaire ainsi que les conséquences de la mauvaise alimentation en cas de suralimentation et de sous-alimentation. Cette année, la Journée mondiale de l'alimentation lance un appel à l'action à tous les secteurs afin que tous puissent bénéficier d'une nourriture saine et durable à des prix abordables. Le but est de gérer au mieux son alimentation. Pour ce faire, les gouvernements doivent, selon la FAO, investir dans la nutrition et mettre en place les bonnes pratiques axées sur une alimentation plus saine et à des prix abordables.

Ces politiques devraient permettre aux petits exploitants et aux agriculteurs de diversifier la production et de contribuer à des systèmes alimentaires durables, à sensibiliser le public et les professionnels de la nutrition et à orienter les interventions comme l'alimentation et la nutrition scolaires, l'aide alimentaire, les achats publics de nourriture et les réglementations sur la commercialisation, l'étiquetage et la publicité des aliments.

Josiane Mambou Loukoula



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°009 / DURQuaP / 2019 (RELANCE)
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQUAP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-101-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Mise en place d'un centre d'appel affecté au traitement des plaintes enregistrées via le numéro vert, pour le compte du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à mettre en place un « Centre d'appels », en vue d'appuyer la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet DURQuaP.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement

de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, attestations de bonne fin, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «

Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgt@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -**

GRANDS LACS

Plusieurs défis à relever dans la région

Le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, a réaffirmé, le 15 octobre à Brazzaville, l'engagement de son pays à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) et au service de la population de cette immense région pour que la paix, le développement économique et social inclusif soient renforcés en son sein.

« Les difficultés économiques conjoncturelles que connaissent bon nombre de nos Etats ne sauraient, en aucun cas, freiner notre engagement à nous tous pour la construction de notre avenir commun », a déclaré le chef du gouvernement congolais. Il s'exprimait à l'ouverture de la réunion du Comité interministériel régional des pays membres de la Cirgl, tenue trois jours après la rencontre d'urgence des experts sur l'épidémie à virus Ebola. Clément Mouamba a assuré les participants de la « ferme détermination » de son pays à honorer ses engagements auprès de la Cirgl, indiquant que la réunion qui se tenait cette fois à Brazzaville « offre l'occasion de dresser un bilan d'étape de la présidence congolaise », à deux mois de la fin de son mandat.

Le rencontre a consisté à faire le point sur la mise en œuvre des conclusions de la précédente réunion du Comité interministériel, tenue à Kintélé, en République du Congo, en juillet 2018. L'ordre du jour portait également sur plusieurs sujets, dont la situation sécuritaire dans la sous-région, la lutte contre la maladie



Le présidium des travaux à l'ouverture de la réunion

à virus Ebola qui sévit déjà en République démocratique du Congo (RDC) et l'éradication de l'apatridie. « Ces situations sont présentes dans notre région. On voit donc des défis énormes, qui viennent se greffer à la question sécuritaire », a relevé le Premier ministre, qui s'est félicité de ce que le Comité interministériel des pays membres de la Cirgl allait se pencher sur « ces questions sensibles » qui touchent au quotidien la population de la région. La réunion des experts sur la pandémie d'Ebola, tenue à Brazzaville, a constitué la démonstration des Etats de la région « à réagir ensemble face aux défis et crises », a poursuivi Clément Mouamba.

« Une lueur d'espoir dans la région »

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a dressé un tableau presque reluisant de la région, contrairement à l'instabilité, l'insécurité, voire l'incertitude qui y régnaient au moment où se tenait le Comité interministériel précédent. Tout en se disant convaincu de la « lueur d'espoir » qui se dégage dans la région sur les plans politique, diplomatique, économique et sécuritaire, avec « la perspective réelle de voir transcendée la conflictualité endogène », le chef de la diplomatie congolaise a dit que son « optimisme » sur ce point se fonde

sur des exemples concrets. Il a cité des avancées enregistrées au Burundi, grâce à la rencontre entre le gouvernement et l'opposition, l'installation des institutions issues du processus électoral en RDC, la mise en place d'une transition consensuelle au Soudan, des progrès réalisés au Soudan du Sud pour la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé intervenu en septembre dernier, à Khartoum.

« Malgré la brise bienfaisante qui souffle sur les flots aquatiques de nos merveilleux lacs, notre région demeure confrontée à de multiples problèmes qui sont tout autant des défis à relever », a reconnu Jean-Claude Gakosso. « Evidemment, d'autres défis, aussi divers que

variés nous attendent. Nous les affronterons ensemble. Ensemble, nous les surmonterons. Je n'ai aucun doute », a-t-il insisté, appelant les pays concernés à demeurer unis pour pouvoir atteindre les buts pour lesquels la Cirgl a été créée.

Le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Xia Huang, le représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, Basile Kouébé, sont tous aussi montés au créneau tour à tour pour inviter les pays de l'espace communautaire à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés.

Nestor N'Gampoula

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et la Russie passent en revue les dossiers de coopération

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Coussoud-Mavoungou, et le nouvel ambassadeur de Russie, Guéorguy Tchepik, ont échangé sur les axes de coopération visant à raffermir les liens entre les deux pays en la matière.



La photo de famille entre le ministre, l'ambassadeur et les collaborateurs

Les modalités de mise en œuvre de l'accord de coopération sur l'utilisation aux fins pacifiques de l'énergie atomique, signé le 23 mai dernier à Moscou, la mission de travail à Brazzaville des groupes d'experts des deux pays le mois prochain, la visite de travail en Russie du ministre de la Recherche en décembre, le renforcement des capacités des étudiants et chercheurs congolais dans le domaine de l'énergie atomique sont des questions évoquées en tête-à-tête entre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Guéorguy Tchepik. Par ailleurs, le diplomate russe a informé le ministre de la Recherche scientifique de la mise à la disposition du Congo, au titre de l'année académique 2019-2020,

de cinq bourses d'étude en science nucléaire à des fins pacifiques. « Il s'agit d'accompagner le Congo à développer la médecine et l'agriculture qui sont généralement les premiers bénéficiaires de ce que peut nous donner l'énergie nucléaire à des fins pacifiques », a expliqué l'ambassadeur de la Russie.

Le ministre de la Recherche scientifique et le nouveau diplomate russe au Congo ont également abordé le dossier de l'érection prochaine, à Brazzaville, par la Corporation de l'énergie atomique, d'un laboratoire sur les maladies tropicales négligées sous la coordination de l'Institut national de recherche en sciences de la Santé.

Rominique Makaya

ŒUVRES SOCIALES

La fondation Burotop Iris contribue à soulager les malades

L'organisation humanitaire que préside Diana Attye a offert, le 13 octobre à Brazzaville, un don de matériel à l'Association Congolaise accompagner (Aca), afin de jouer sa partition à œuvrer en faveur des soins palliatifs et des malades en fin de vie.



Réception officielle du don/Adiac

Le don généreux réceptionné par la sœur Elianne Boukaka, présidente de l'Aca, à l'occasion de la commémoration de la quinzième journée des soins palliatifs, est essentiellement composé de deux réfrigérateurs, deux postes téléviseurs, deux potences, deux tensiomètres, un glucomètre et une chaise roulante. « Un grand merci aux donateurs qui ont ainsi répondu du présent aux besoins de l'Aca », a déclaré la sœur Elianne Boukaka. Cette donation contribuera à soulager la souffrance des maladies incurables

des personnes en fin de vie au Congo et à subvenir à leur besoin en 2020. Elle témoigne également l'engagement de l'organisme donateur, car « le respect de la valeur humaine » est un socle fondamental pour la fondation Burotop Iris.

Signalons que les soins palliatifs sont administrés pour des maladies incurables et aux personnes en fin de vie. Ils ont pour objectif d'atténuer les symptômes d'une maladie sans agir sur sa cause ni modifier l'effet.

Fortuné Ibara

L'Académie du Leadership féminin lance ses premières formations fin novembre 2019 à Brazzaville !!!

Cette Académie est parrainée par la Fondation Sounga, ONG promotrice d'une pratique du Genre plus inclusive au Congo, et en Afrique plus largement.



L'Académie vise, par des programmes de formation très opérationnels et sur un format court et dynamique (séminaires de 2 à 3 jours), de manière à concilier temps de formation et vie professionnelle et familiale, à prodiguer aux participantes d'une part un socle de connaissances sur le Leadership, en partageant et s'appropriant des

La formation est le moyen idéal pour les femmes d'affirmer leur confiance en elles

outils méthodologiques éprouvés pour l'identifier, le faire mûrir et le renforcer (« branding », bonnes pratiques etc.); d'autre part à les aider à construire un projet d'activités, notamment entrepreneurial, en les formant à l'exploitation d'outils pour définir et évaluer le projet, bâtir un plan d'affaires convaincant, le promouvoir auprès de partenaires financiers, commerciaux etc.

Pourquoi une telle Académie en République du Congo ?

La Fondation Sounga, forte de son expérience, de son savoir-faire et du réseau qu'elle a développé au plan international en matière de pratiques du Genre, est convaincue que **la formation est le moyen idéal pour les femmes d'affirmer leur confiance en elles**, pouvoir acquérir les outils nécessaires pour progresser en termes de management,

et plus largement définir et promouvoir leurs projets d'activités au sens large (entrepreneuriat, association, coopération agricole etc.). L'objectif de fond est **de libérer le plein potentiel de développement des femmes**, conforter leur confiance en elles et leur charisme afin de pouvoir rayonner en Société, et apporter pleinement leur valeur ajoutée à un développement plus inclusif du Congo, en pleine complémentarité avec les hommes.

Le premier séminaire aura lieu fin Novembre à Brazzaville, sur trois jours, avec un mixte de formation entre la découverte et l'apprentissage des principes opérationnels du Leadership, et une sensibilisation à la création d'activités, que la participante soit porteuse de son propre projet de création ou non.

Pour vous inscrire à cette formation : téléchargement du mini dossier de candidature (CV et lettre de motivation) sur le site www.fondationsounga.org, puis convocation à un oral au sein de la fondation.

Mesdames, ne passez pas à côté de cette opportunité, car l'Académie va vous proposer une pédagogie-action mûrie par des professionnels du Genre en Afrique, mise au point, expérimentée et évaluée notamment au sein du catalyseur du Genre en Afrique qu'est la fondation Sounga (incubateur SOUNGANGA, Focus groupes etc.). L'Académie mise en priorité sur un apprentissage par le collectif (« team building »), le partage d'expérience (acquisition de compétences et capacités d'action), mais également en sortie de formation l'intégration dans un réseau de femmes actives, la promotion de valeurs de solidarité et d'entraide professionnelle, sociale, la mise en contact avec des acteurs majeurs (entrepreneurs, communicants, élus etc.) de la Société congolaise etc.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 012T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Diben-Passi Passi-Maboko-RN 1, dans le District de Louvakou, Département du Niari.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourniers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Traitement de passage des eaux pluviales ;
- Réhabilitation des ponts forestiers ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les Directives: passation des marchés finan-

cés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.

• le certificat de visite des lieux est dûment signé

par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Diben-Passi Passi-Maboko-RN 1, le jeudi 24 octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV) ;
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours de validité ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;

• la matrice du PGES dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèce d'un montant, non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo,
Tel: (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019
Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 13T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Boko-Mandombé / Bretelles, dans le District de Boko, Département du Pool.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourniers ;
- Remblais ;
- Déblai ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Entretien des dalots ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure

et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notifications ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - Buldozer
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.
- Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
- le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Boko-Mandombé / Bretelles, le jeudi 24 octobre 2019 à 10 heures

précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV) ;
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES chantier dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en fran-

çais peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèce, d'un montant non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo,
Tel: (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

CONCERT DE JAZZ ITALIEN

Les spectateurs ravis de la prestation du groupe Horn trio

Le public est sorti satisfait, le 10 octobre, du spectacle offert au Centre culturel russe par trois artistes italiens, Federica Michisanti, Marco Colonna et Francesco Lento, respectivement contrebassiste, clarinettiste, saxophoniste et trompettiste.

Le concert a été organisé par l'ambassade d'Italie au Congo, dans le cadre de la célébration des 139 ans de la création de Brazzaville, renforçant ainsi les liens culturels entre les deux pays. Le premier moment de la soirée a été consacré au show donné par le groupe Horn trio jazz. Les trois artistes, infatigables, ont émerveillé le public par leur façon magique de manier leurs instruments.

Le deuxième moment a été réservé au show du guitariste Freddy Mabandza de Congo Ndule jazz ; de la contrebassiste Federica Michisanti ; du saxophoniste Marco Colonna et du trompettiste Francesco Lento. Le spectacle produit a été aussi admirable.

Quant à la troisième partie, avec la fusion rythmique, l'improvisation de l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville, le guitariste Freddy Mabandza et le savoir-faire du groupe Horn trio, a été un moment très pathétique, inoubliable pour les spectateurs. « Ce groupe de jazz italien de Federica Michisanti est très connu, il fait des tournées à travers l'Afrique. Ce concert est une réussite, j'espère que nous aurions d'autres concerts de ce niveau ici », a fait savoir le



Le groupe Horn trio sur scène

directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, Sergey Belyaev.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, a déclaré qu'à travers ce concert, l'Italie a voulu apporter sa contribution à la célébration du 139e anniversaire de la fondation de Brazzaville. « Je pense que le jazz est vraiment la musique juste pour souligner les qualités de Pierre Savorgnan de Brazza, le fondateur de cette magnifique ville capitale de la République du Congo. L'étymologie du mot jazz vient du mot américain jasm qui veut dire, énergie, esprit, vigueur

ou courage. Ces vocables décrivent bien le côté impromptu et libre du jazz », a-t-il indiqué. Appréciant le spectacle, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo, Marie Audigier, impressionnée, a laissé entendre : « C'était un bon spectacle, avec l'arrivée du guitariste Freddy Mabandza et l'orchestre symphonique des enfants. Ils nous ont tous scotchés. Je remercie l'ambassade d'Italie d'avoir fait venir ce groupe, ça fait du bien d'avoir du jazz à Brazzaville, c'est une musique internationale, les gens ont apprécié ».

La directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa a signifié que ce groupe est venu de la région native de Pierre Savorgnan de Brazza. Ce concert, a-t-elle dit, a été pour ces artistes une manière de rendre un hommage non seulement à la fondation de Brazzaville mais aussi à l'un des leurs. Federica Michisanti Horn trio est le nouveau projet de la jeune talentueuse contrebassiste et compositrice. Elle a commencé avec l'album «Silent rides», sorti en octobre 2018, et qui devient aussitôt l'album du mois selon la revue Musique jazz. La particu-

larité de sa musique se situe au niveau de ses compositions qui sont interprétées comme la suite d'une même mélodie. Fédérica a remporté, dans la catégorie meilleur nouveau talent, le prix top jazz 2018. L'année précédente elle a occupé la deuxième place, dans la même catégorie. Cette année, elle a amorcé le projet d'enregistrer un nouvel album qui sera présenté au début 2020. Signalons qu'un film documentaire retraçant l'historique du jazz aux États-Unis, en Italie, en Afrique, réalisé par l'ambassade de l'Italie, a été projeté avant le spectacle.

Rosalie Bindika

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite
Dépliants

Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

Florent Sogni Zaou, Germaine Sogni Tati et famille ont la douleur d'informer, parents, amis et connaissances, du décès de leur fille et nièce, Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°111, av. Lemouso, en face du Parc d'attraction d'Airtel à Mvou-Mvou, arrondissement 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

IN MEMORIAM

15 Octobre 2018 - 15 Octobre 2019, Voilà une année que le seigneur a rappelé à lui notre époux, père et grand-père, le Général Jean Jacques Morléné Ayaogningat. A l'occasion de ce triste anniversaire du décès de notre très cher bien aimé, la veuve Antoinette Morléné Ayaogningat et la famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 14T/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Kayes-Pont de la Louamba, dans le District de Kayes, Département de la Bouenza.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Remblais ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots
- Entretien des dalots ;
- Achèvement du pont de la Louamba
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est

ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.
- Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
- le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Kayes-Louamba, le jeudi 24

octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Kayes-Pont de la Louamba dans le département de la Bouenza.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèces, d'un montant non remboursable de Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter que leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DAON n° 15/PDAC-2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste agricole Ngo2-Adzi-Impé, dans le District de Ngo, Département des Plateaux.

2. Le PDAC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission en vue d'exécuter les travaux.

Ces travaux comprennent :

- Installation / Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Reprofilage / drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Signalisation ;
- Barrière de pluie ;
- Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de six (6) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est

ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :

- registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
- avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
- Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
 - 1 chargeur ;
 - 1 niveleuse ;
 - 1 compacteur ;
 - 1 bétonnière et les différents accessoires.
- Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
- e) le certificat de visite des lieux est dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à partir du PK0+00 de la piste Ngo2-Adzi-Impé, le jeudi 24

octobre 2019 à 10 heures précises, sans séance de rattrapage.

• les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :

- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
- l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux.
- le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de l'année en cours ;
- le devis du PGES chiffré et dûment signé (Tableau 1) ;
- la matrice du PGES chantier dûment remplie et signée (Tableau 2 - Documenter toutes les clauses).

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement, en espèces, d'un montant non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mercredi 23 octobre 2019 à 16 heures.

7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 14 novembre 2019 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous le jeudi 14 novembre 2019 à 13 heures.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter leurs offres que dans deux (2) départements contigus.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88

E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 14 octobre 2019

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

SALUBRITÉ

Les quartiers de Bandalungwa désinfectés

L'initiative est en prélude à la grande opération d'assainissement initiée par le gouverneur de la ville de Kinshasa, qui sera lancée ce week-end par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

À quelques jours du lancement officiel de la campagne « Kin bopeto », le bourgmestre de Bandalungwa, commune pilote choisie pour accueillir ce grand événement, a procédé, le week-end dernier, à la désinfection des caniveaux et des eaux stagnantes, après des travaux de curage, de débouchage et d'évacuation des déchets et des immondices dans différents quartiers de cette municipalité. Déterminé à redorer l'image de sa commune en la revêtant de sa plus belle robe, Bayllon Thierry Gaibene, en homme de terrain et qui a toujours prêché par l'exemple, a non seulement coordonné ces activités mais a lui-même participé. Sur le terrain, le bourgmestre, accompagné de son équipe de salubrité, a tenu ici le balai, porté là sur son dos le pulvérisateur pour la désinfection et la désinsectisation de ces quartiers.

Une lutte contre les maladies parasitaires

Cette action s'inscrit dans sa détermination de lutter contre les

maladies des mains sales et les maladies parasitaires qui sont généralement transmises par des moustiques et des mouches. En se lançant dans cette activité, Thierry Bayllon Gaibene s'emploie également dans la sensibilisation de la population de sa municipalité qu'il appelle à s'impliquer dans l'assainissement de son environnement, en s'appropriant l'opération initiée par le gouverneur Genty Nyong'o et qui vise à redorer le blason de la ville-capitale.

Une action saluée et appuyée par la population

C'est ainsi que les habitants de Bandalungwa, contents de voir l'autorité communale aussi proche d'eux et préoccupé de leurs desiderata, l'ont encouragé dans cette initiative. Le maire a été, d'ailleurs, surpris et émerveillé de rencontrer sur le terrain, précisément à l'arrêt Baka yawu, un groupe des femmes, venues de manière spontanée, volontaire et bénévole, assainir cet endroit. Gaibene Thierry Bayllon s'est



Les habitants de Bandalungwa exécutant les travaux d'assainissement

joint à ces passionnées du « salongo traditionnel » qu'il a encouragées à continuer sur cette lancée.

Partie de la maison commu-

nale, en passant par le rond-point Luputa, les places Baka yawu et Bloc, le marché N'siri, l'avenue Inga, la place Kimbondo et le marché Molart, c'est

en début d'après-midi que la ronde conduite par le bourgmestre Gaibene a achevé cette tournée de travail.

Lucien Dianzenza

FORÊTS CONGOLAISES

La vraie menace vient des artisanaux et pas des industriels

Le doigt accusateur pointé en direction des industriels du bois ne reflèterait pas la réalité sur le terrain, selon le négociateur senior à la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique, Tosi Mpanu Mpanu, qui a plaidé en faveur de la fin du moratoire sur les forêts congolaises.

Depuis 2002, la République démocratique du Congo (RDC) a cessé d'octroyer des permis de coupe industrielle pour lutter contre la déforestation. Dix-sept ans après, le débat est loin de se clôturer. Si les causes de cette mesure pouvaient se justifier à l'époque, une certaine opinion voudrait une évaluation sincère du problème.

Pour sa part, Tosi Mpanu Mpanu a estimé que le vrai problème est aujourd'hui ailleurs. En évaluant le moratoire instauré sur les forêts congolaises, l'expert est arrivé à plusieurs conclusions. D'abord, cette mesure n'a pas profité et ne profite pas à ce jour au pays. Au fait, elle n'a fait que freiner considérablement les investissements dans ce secteur. Comme il l'a soutenu, le problème de déforestation en RDC n'est plus lié aux industriels du bois. Actuellement, a-t-il martelé, il provient directement de la coupe illégale et artisanale qui se

fait par des acteurs peu vertueux. « Le problème s'est aujourd'hui déplacé, il faut donc le régler maintenant », a-t-il indiqué.

Dans son argumentaire, Tosi Mpanu Mpanu n'a pas proposé de baisser la surveillance dans ce secteur stratégique à la fois pour le pays et pour l'humanité. Pour lui, il vaut mieux cibler les objectifs pour aider le pays à s'attaquer aux racines de la déforestation. Sans plus attendre, l'expert a invité les autorités nationales à entamer les discussions franches pour la levée du moratoire instauré sur les forêts congolaises. « Les causes pour lesquelles le moratoire a été instauré ne sont plus les mêmes », a-t-il admis, insistant sur la nécessité de tenir rapidement des discussions stratégiques avec les opérateurs économiques.

Au niveau national, il s'est dit favorable à une réflexion à l'échelle du pays, incluant les acteurs clés de ce domaine, afin d'arrêter des

options claires permettant au pays de tirer des ressources substantielles de la reprise de l'exploitation industrielle. Au bout du compte, le seul défi à ne pas s'écarter est la préservation des forêts.

Pour relancer le domaine, a-t-il signifié, il est bien plus question de rassurer et de garantir la sécurité des opérateurs économiques, ainsi que leurs investissements. Le gouvernement de la République, selon lui, doit se préoccuper davantage de créer un cadre idéal à l'investissement en assouplissant la fiscalité. L'idéal serait d'arriver à mobiliser les investisseurs potentiels et à mettre en place des unités de transformation de la matière première issue des forêts. L'élément catalyseur de ce futur développement du secteur, estime-t-il, sera juste le courage politique de prendre certaines décisions et de tenir ses engagements.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE

La RDC bénéficie d'une subvention de 572 millions de dollars du Fonds mondial

Selon un communiqué de presse conjoint des ambassades de France et des Etats-Unis à Kinshasa, rendu public au lendemain de la sixième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre les trois maladies tenue à Lyon, en France, le financement couvre la période de deux ans, soit 2018-2020.

Grâce à la subvention reçue, depuis 2018, deux cent cinquante-six mille personnes vivant avec le VIH en République démocratique du Congo (RDC) ont pu bénéficier d'un traitement antirétroviral; cent soixante-dix mille malades de tuberculose ont pu être traités et plus de treize millions de patients ont été testés.

S'agissant de la lutte contre le paludisme, neuf millions de malades ont été traités et plus de quinze millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées. L'ambassadeur des Etats-Unis, Mike Hammer, a déclaré que l'aide américaine, destinée au secteur de la santé en RDC, est un aspect important du Partenariat privilégié pour la paix et la prospérité entre les deux pays.

Tout en se réjouissant des résultats atteints grâce à cette subvention, le diplomate américain a reconnu que la santé est une priorité du partenariat renouvelé que la RDC et la France souhaitent mettre en œuvre. Les Etats-Unis, a-t-il renchéri, investissent deux cents millions de dollars chaque année en plus de leurs contributions au Fonds mondial pour améliorer la santé des Congolais. « Parce que nous croyons que la ressource naturelle la plus précieuse de la RDC c'est sa population », a affirmé le diplomate américain.

Pour sa part, la coordination nationale du Fonds mondial en RDC, deuxième pays bénéficiaire en Afrique avec près de deux milliards de dollars américains investis depuis 2002, a salué cette mobilisation. Intervenant depuis sa création en 2002 dans cent quarante-deux pays, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a mobilisé plus de quarante-et-un milliards de dollars américains dans la lutte contre ces trois maladies. Il a aussi contribué aux programmes de renforcement des systèmes de santé et à la réduction de plus d'un tiers des décès dus aux trois pandémies, équivalant à trente-deux millions de vies sauvées.

Blandine Lusimana

STEM DRC INITIATIVE

Soixante-trois bourses d'études d'excellence attribuées

Dans le cadre de la deuxième édition de la bourse d'excellence de Stem DRC initiative, une association sans but lucratif pour la promotion des sciences, technologie, engineering et mathématique (Stem), cinquante-trois bourses sont déjà disponibles et dix sont en attente.

Les bourses d'études de l'année 2019 seront remises au courant de ce mois d'octobre. Les lauréats, sur une base concurrentielle, explique-t-on, recevront six cents dollars américains pour les frais de scolarité, les syllabus et le transport. Les bourses sont renouvelables pendant la durée des études des lauréats, pourvu que ceux-ci postulent chaque

année tout en maintenant les critères d'excellence. Sur les cinquante-trois bourses, vingt sont prises en charge par la Fondation Denise-Nyakeru-Tshisekedi, la fondation de la première dame de la République démocratique du Congo (RDC). « J'ai la conviction qu'orienter les filles aux Stem contribuera à la valorisation de l'élite féminine de demain », a fait savoir Denise Nyakeru Tshisekedi sur Twitter.

Pour sa part, la Pre Sandrine Mubenga, fondatrice de Stem DRC initiative, a fait savoir au Courrier de Kinshasa qu'elle était heureuse des résultats et de la qualité des lauréats et lauréates de cette année. « Cette seconde édition montre qu'il y a un en-

gouement plus certain pour les Stem en RDC au niveau de la jeunesse et aussi au niveau des entreprises privées. Nous avons reçu des candidatures venant des quatre coins de la RDC et curieusement, nous avons aussi reçu celles venant d'Afrique du Sud, du Canada, des États-Unis et du Kenya. Cette année, Grâce aux sponsors nous avons pu offrir cinquante-trois bourses, avec dix en attente. Notre but

serait d'arriver à en offrir cent par an, tout en construisant la communauté Stem en RDC », a-t-elle indiqué.

La bourse d'excellence de Stem DRC initiative a été instituée en 2018 à l'initiative du Dr Ngalula Mubenga, professeure d'ingénierie électrique à l'université de Toledo, aux États-Unis, et directrice générale de l'entreprise Smin power. L'année dernière, deux bourses sur six ont été octroyées en raison

de la faiblesse des candidatures présentées. Les deux bourses ont été attribuées respectivement à un étudiant de l'université de Kinshasa et à un autre de l'université de Loyola.

Au cours de cette deuxième édition, le nombre de candidatures et de bourses a donc connu une augmentation spectaculaire, grâce notamment à l'apport de certains sponsors. « Le Congo m'a tellement donné que je me sens redevable de participer à son développement. A mon sens, l'éducation, l'instruction et le savoir sont les pierres angulaires d'une société économiquement viable et moralement solide », avait fait savoir Sandrine Mubenga, lors de l'octroi des deux premières bourses.

Stem DRC initiative a été lancée en RDC, sous le statut d'une association sans but lucratif, le 19 juin 2019 dans la salle de conférences du centre interdiocésain de Kinshasa, en présence de la première dame du pays, Denise Nyakeru Tshisekedi. A cette occasion, elle s'est vue décerner le titre d'ambassadrice de cette association.

Patrick Ndungidi

« J'ai la conviction qu'orienter les filles aux Stem contribuera à la valorisation de l'élite féminine de demain »



Sandrine Mubenga et quelques jeunes passionnées de Stem

année tout en maintenant les critères d'excellence. Sur les cinquante-trois bourses, vingt sont prises en charge par la Fondation Denise-Nyakeru-Tshisekedi, la fondation de la première dame de la République démocratique du Congo (RDC). « J'ai la conviction

INTERVIEW

Philo Maya Muesa : « C'est la concurrence qui nous fait avancer »

Dans le monde de la production musicale, il faut compter avec Bomayé Musik. Le label est incontournable aux yeux de plusieurs artistes et fait rêver. Difficile de ne pas s'éblouir du succès des Congolais qui ont eu l'aubaine de signer avec ce label indépendant. Dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa, pour le directeur général de Bomayé Musik, lui-même enchanté par cette performance indéniable, point de doute : la magie qui fonctionne si bien s'est créée avec l'indéfectible soutien de la communauté nationale.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle serait la meilleure façon de vous présenter à nos lecteurs ?

Philo Maya Muesa (P.M.M.) : Je suis Philo, directeur général du label Bomayé Musik qui a commencé à exercer en France et qui s'est aussi installé maintenant au Congo.

L.C.K. : Sur quoi travaillez-vous depuis votre installation au Congo ?

P.M.M. : Notre première production au Congo c'est Gaz Mawete, le lauréat de Vodacom the best of the best, mais nous cherchons aussi de nouveaux artistes. Par ailleurs, avec la réalisation de l'African music forum (AMF), nous sommes aussi créateurs d'événements dans le pays. Nous avons un bureau à Kinshasa avec quatre employés à plein temps et donc, nous sommes aussi créateurs d'emploi. Mais le gros projet qui est en cours ici c'est la construction d'un bâtiment culturel avec des appartements,

une salle de conférences, une pour les show cases mais aussi un studio d'enregistrement et un grand incubateur, un grand bureau ouvert où nous allons aider plusieurs petites sociétés à se développer en partenariat avec une grande banque de la place.

L.C.K. : Bomayé Musik a un grand rayonnement en France, pensez-vous réussir la même chose à Kinshasa ?

P.M.M. : C'est vrai que nous avons un grand rayonnement et nous avons même réussi à y fixer un style, un genre. Mais parmi ces artistes qui n'ont pas signé chez nous, il y a toujours une touche Bomayé. Beaucoup me le disent : « Nous avons beaucoup regardé ce que Bomayé a fait et en sommes fiers ! ». Et comme cela, il en y a qui ne sont pas avec nous mais que l'on a inspirés. Ils vendent beaucoup de disques et sont d'origine congolaise. Au Congo, nous allons faire différemment, créer autre chose. Déjà, en France, nous ne faisons pas

l'AMF, par exemple. L'AMF est un produit Bomayé Musik qui a justement été créé parce que j'avais envie de trouver la manière de développer l'industrie musicale au Congo. Nous avons un grand pays mais il n'en a pas encore alors qu'en France elle existe, nous avons des concurrents : Universal, Sony, etc. C'est la concurrence qui nous fait avancer. Je me suis dit qu'il fallait réaliser quelque chose. J'avais envie de faire mieux que Sony, Warner et Universal. Et donc, nous avons cherché des idées qui nous ont impulsés. C'est peut-être pour cela qu'aujourd'hui nous travaillons bien.

L.C.K. : Pour en revenir au succès fulgurant de Bomayé, peut-on savoir quelle en est la recette miracle ? Sa magie tiendrait-elle à ses artistes congolais ?

P.M.M. : Mais c'est incroyable ce que vous dites, parce que nous mêmes vivons cette magie, il ne faut pas croire le contraire. C'est

comme un pâtissier qui ferait un gâteau et que les gens trouvent excellent : il aura rajouté un peu de rhum, un petit quelque chose mais lui-même reste surpris que ce soit super bon ! Mais il ne faut pas penser après qu'il a toujours connu la recette. Moi, la vraie recette c'est déjà le fait de persévérer. Nous sommes professionnels, connaissons l'industrie : nous avons deux-trois contacts, c'est déjà cela. Mais, après, nous avons créé une tendance. C'est cela aussi la magie : nous avons poussé une communauté. Tout part de là. Des gens en ont parfois peur, mais dans notre cas, la communauté congolaise nous a poussés tellement vers le haut que nous avons commencé à être vus de tout le monde. En dessous de nous, il y a la culture congolaise qui nous pousse. Entendre Naza qui nous remet de la rumba dans ses morceaux... Au début, un de mes collaborateurs m'a dit que cela ne marcherait pas. Mais lorsqu'on lance le morceau



La débauche, il m'appelle pour me dire : « C'est incroyable ! La chanson se joue jusque dans les nganda ! ». Pourtant, il me disait que pour cartonner, un artiste devait passer sur Trace. Mais quand cela passe par la communauté et qu'elle l'adopte, il y a une magie qui se passe. Je crois que cette magie existe grâce aux Congolais. Ce sont eux qui l'ont portée et fait en sorte que l'on devienne international.

L.C.K. : Lorsque l'on parle du Congo, on pense à Kinshasa mais aussi à Brazza. Qu'en est-il de l'autre rive du fleuve ?

P.M.M. : Nous avons aussi des artistes de Brazza, notamment Naza. Il a un petit côté kinois mais il est plus de Brazzaville. Nous sommes dans les deux Congo. Pour moi, c'est pareil. Il y a les mêmes talents, c'est pareil. Les deux Congo sont unis pour moi.

Propos recueillis par Nioni Masela

ROUTE NATIONALE N°1

Deux accidents graves dans le Kouilou en l'espace de trois jours

Le plus récent drame s'est produit le 15 octobre vers le pesage de Mengo, situé entre les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Deux morts ont été enregistrés et cinq blessés admis à l'hôpital général de Loandjili au sein duquel se trouvent encore les accidentés du week-end dernier.

C'est dans un véhicule 4x4 en provenance de Dolisie que se trouvaient les nouveaux accidentés. Deux passagers sont décédés sur le lieu de l'accident. Ce cas tragique est le deuxième qui a été enregistré sur la Route nationale n°1 (RN1) au niveau du département du Kouilou en l'espace de trois jours seulement. Il intervient après celui qui a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 octobre à «Les Saras». En effet, deux morts ont aussi été dénombrés ainsi que quinze blessés. Les passagers se trouvaient dans un



Une vue des accidentés de Mengo à leur arrivée à l'hôpital général de Loandjili/ crédit photo Adiac

«Depuis notre arrivée à l'hôpital, le propriétaire du véhicule ne se fait pas voir. L'hôpital a donné quelques médicaments et le reste ce sont nos parents qui les achètent»

véhicule à 10 roues en provenance de Londela-Kaye, localité située dans le département du Niari. Jusqu'à ce jour, certains blessés se trouvent encore à l'hôpital général de Loandjili, particulièrement au service de chirurgie générale qui accuse actuellement un nombre pléthorique de malades. Ces accidentés présentent de graves fractures (celle des fémurs

en majorité) qui nécessitent des interventions chirurgicales.

Selon les informations recueillies au service des urgences de l'hôpital, les frais

de ces interventions devraient être supportés par le propriétaire du véhicule si le moyen n'est pas assuré. Mais l'inquiétude est croissante chez les malades car la prise en charge tarde. «*Depuis notre arrivée à l'hôpital, le propriétaire du véhicule ne se fait pas voir. L'hôpital a donné quelques médicaments et le reste ce sont nos parents qui les achètent*», s'est plaint un accidenté. Ces deux accidents viennent encore relancer le débat sur le non respect du code de la route et le manque d'entretien des véhicules et aussi de la route qui est, à certains niveaux, envahie et rétrécie par les hautes herbes qui réduisent sa visibilité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

Juges et arbitres instruits aux nouvelles règles de jeu

La Fédération congolaise de Karaté et disciplines associées a organisé, les 12 et 13 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire, le premier séminaire de renforcement des capacités des officiels de la ligue, suite aux changements intervenus récemment au niveau international sur les règles de la pratique de cet art martial.

Une vingtaine de juges et arbitres a participé au séminaire animé par le président de la commission nationale d'arbitrage, Ange Kebi Mampini, et son secrétaire général, Michel Malalou Makanga, également président de la ligue de karaté de Pointe-Noire. «*Au niveau international, le règlement a été retouché. Le tour nous revenait, à nous qui avons la responsabilité de l'arbitrage dans le pays, de faire la restitution dans tous les départements*», a signifié Ange Kebi Mampini.

En effet, en kumité, les fautes de première et de deuxième catégories ne s'accumulent plus et en kata, le jugement ne se fait plus avec les drapelets mais plutôt avec le manuel de notation. «*Nous avons fait la pratique qui sera poursuivie par le secrétaire général de la commission nationale de l'arbitrage...*», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président de la commission nationale d'arbitrage a fait savoir que la Fédération entend sanctionner tous les arbitres et juges qui seront tentés par les actes de corruption. «*Nous avons pris les mesures très sévères de sanctionner tout officiel qui sera surpris dans les actes de corruption. Nous avons besoin des compétiteurs méritants, capables d'honorer*

les couleurs du pays au niveau international», a laissé entendre Ange Kebi Mampini.

Concernant les karatékas sans club, il leur a demandé de regagner les rangs et de parler le même langage. «*Nous savons tous que le sport unit les peuples, soyons tous dernière le karaté pour le développer*», a-t-il indiqué.

De son côté, Michel Malalou Makanga s'est réjoui de ce stage sanctionné par une évaluation. «*En tant que président de la ligue, je suis comblé parce que les arbitres et les juges ont eu des nouvelles qualifications après l'évaluation organisée à l'issue du séminaire*», a-t-il martelé. Le karaté, a-t-il annoncé, rentre dans l'olympisme en 2020 et il y a tellement de changements que la commission nationale d'arbitrage sillonne toute la République pour les répercuter.

S'agissant des athlètes, il a révélé qu'ils sont déjà en chantier, préparant un test de présélection des Diables rouges.

Notons qu'à l'issue de cet atelier, les participants ont remercié la Fédération qui leur a permis de s'arrimer aux nouvelles règles de la discipline. Après Pointe-Noire, la commission poursuivra sa mission de restitution dans les départements de Brazzaville, Pool et Plateau avant la zone nord.

Charlem Léa Itoua

TOURNOI DE BASKETBALL

La cinquième édition de Street contest ramenée au 19 octobre

Initialement prévue du 23 au 24 novembre, l'activité qu'organise l'Association sportive et des œuvres sociales (Asos) va finalement réunir la jeunesse pontégrine au terrain de l'AS cheminots, du 19 au 20 octobre, à Pointe-Noire.

Le Street contest rassemble la jeunesse autour du basketball. Plusieurs activités culturelles comme la musique ou la danse sont également prévues. Cette année, le comité d'organisation dirigé par Abi Bamanga, président d'Asos, va organiser le tournoi de basketball 5x5 regroupant garçons et filles âgés de 8 à 17 ans. Les concours de trois points et des dunks seront sanctionnés par la remise de distinctions et de cadeaux au profit des méritants, tout comme les parties de basketball prévues à cet effet. L'activité vise la sensibilisation, la prévention, la création et l'émancipation des jeunes. Elle a aussi pour objectifs de partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport, en créant une symbiose entre toutes les associations et les acteurs principaux concernant la jeunesse pour échanger, évoluer et grandir ensemble. Signalons que le premier tournoi Street contest a eu lieu en 2004; le deuxième en 2010 et le troisième en 2017. La quatrième édition tenue l'année dernière à Pointe-Noire a sacré l'équipe Les Balaises au basketball à trois. Les Spurs, Eclairs, NTSC, Games et Inter Team ont été les autres équipes participantes.



Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

V Club et le Cara disputent la première place

Les deux clubs ont été les seuls à enregistrer deux victoires en autant de matches.

La deuxième journée du championnat national s'est achevée, le 13 octobre, au Complexe sportif de Pointe-Noire par la victoire de V Club Mokanda sur l'AC Léopards 3-1, confirmant ainsi la bonne forme du club ponténégrin depuis le début de la saison. V Club compte désormais six points après deux matches. Il est talonné par le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) qui a lui aussi fait le plein des points après avoir battu, le 12 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Racing club de Brazzaville, nouveau promu, sur un score de 2-0. Avec une différence de plus trois, le Cara est devancé au classement par V Club Mokanda qui a marqué plus de buts que lui (quatre pour V Club contre trois).

La Jeunesse sportive de Talangä (JST), tenue en échec au stade Marien- Ngouabi d'Owando par l'AS Otoho sur un score de 0-0, a perdu deux places au classement pour se retrouver à la troisième avec quatre points, devant Patronage Sainte-Anne (quatre points) qui a aussi fait jeu égal de 0-0 face à Tongo FC. Les Diabes noirs sont revenus à la hau-

teur de ces deux équipes grâce à leur victoire 2-0 sur l'Interclub, le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, devançant à la différence de buts l'AS Otoho (quatre points également).

Les Ponténégrins de Nico-Nicoyé se sont relancés en battant l'AS Cheminots sur un score écriqué d'un but à zéro. Le FC Kondzo, qui avait écopé d'un forfait lors de la première journée, a, de son côté, créé la sensation en battant, le 12 octobre, l'Etoile du Congo sur un score de 2-0. Les deux équipes rejoignent l'AC Léopards au nombre de points (trois). Les Stelliens sont la lanterne rouge du championnat avec zéro point, derrière l'Interclub et l'AS Cheminots qui n'ont pas encore glané le moindre point comme l'Etoile du Congo. Les vert et jaune accusent déjà six points de retard sur les deux leaders, à savoir V Club Mokanda et le Cara. Ils doivent vite réagir contre le Cara, lors de la troisième journée, pour ne pas être trop distancés.

James Golden Eloué
et Maliche Mbou-Eta



Une séquence du match V Club Mokanda-AC Léopards/Photo Kwamy

FOOTBALL

Cristiano Ronaldo fait encore parler de lui

Le quintuple Ballon d'Or a atteint le 14 octobre, contre l'Ukraine en éliminatoires de l'Euro 2020, la barre des sept cents buts dans sa carrière.



Cristiano Ronaldo heureux de ses sept cents buts/AFP

Le Portugal a été battu à Kiev par l'Ukraine 1-2, dans le cadre des éliminatoires de l'Euro 2020. Une défaite qui a laissé un goût amer à la star portugaise puisque lui et ses coéquipiers restent deuxième du groupe B avec onze points, un seul point d'avance sur la Serbie. L'Ukraine étant déjà qualifiée grâce à cette victoire sur le Portugal. Cristiano Ronaldo peut toutefois se consoler sur sa performance individuelle. Sa réduction du score sur penalty lui a permis à la fois de marquer son 95e but en cent soixante-deux sélections puis d'atteindre la barre de sept cents buts de sa carrière. Un nouveau record pour le joueur. « Les records viennent naturellement, je ne les cherche pas, ils viennent me chercher. Ce n'est pas donné à tout le monde d'atteindre ce cap et je remercie mes coéquipiers, mes collègues, mes entraîneurs et tout le monde qui a aidé Cristiano à devenir le joueur qu'il est », a-t-il déclaré.

La star du ballon rond rejoint le cercle fermé des meilleurs buteurs de l'histoire du football ayant atteint la barre de sept cents buts marqués. Cristiano Ronaldo occupe, d'ailleurs, le 6e rang derrière les anciens joueurs comme le Tchèque Josef Bican (805 buts), les Brésiliens Romario (772 buts), Pelé (767 buts en matches officiels), l'Hispano-Hongrois Ferenc Puskàs (746 buts) et l'Allemand Gerd Müller avec 735 buts.

Avec quatre-vingt-quinze buts en sélection, CR7 se rapproche du record historique en sélection détenu par l'Iranien Ali Daei (109 buts).

Ronaldo, rappelons-le, a ainsi marqué six cent cinq buts en club dont cinq avec le Sporting Lisbonne, cent dix-huit avec Manchester United, quatre cent cinquante avec le Real de Madrid et trente-deux avec Juventus de Turin.

J.G.E. et M.M-E.

41^{es} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Abo Sport occupe le troisième rang devant DGSP

Les deux représentants congolais dans la catégorie des séniors dames ont disputé, le 13 octobre à Praia, au Cap Vert, la petite finale de la compétition. C'est finalement Abo Sport qui a battu son éternel rival, le club de la direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), 29-28.



L'équipe d'Abo Sport

La bataille était âpre puisque les deux équipes se sont donné les moyens pour gagner la médaille. Chacune a eu sa mi-temps. La DGSP menait à la première période puis Abo Sport a renversé la tendance à la seconde.

Au terme d'une petite finale 100% congolaise, l'équipe championne du Congo a pu atteindre ses objectifs devant sa dauphine : terminer parmi les trois meilleures formations de la compétition. « Retenez déjà que lors de notre toute dernière sortie au plan continental, on était troisième, c'est dans le cadre de nos objectifs, c'est-à-dire chercher à faire mieux ou se maintenir là où nous sommes », indiquait aux Dépêches de Brazzaville, Lad Dah Adolphe Lembessi, coach d'Abo Sport avant leur départ pour Praia. La DGSP, qui a découvert ce cham-

pionnat pour la première fois, n'a pas démerité, même si elle est passée à côté de ses objectifs, en occupant la quatrième place alors qu'elle visait la deuxième voire la troisième. Les finales de cette quarante-et-unième édition des championnats d'Afrique des clubs champions de handball ont été remportées chez les dames par Primero de Agosto face à une autre équipe angolaise, Petro atletico. Chez les messieurs, ce sont les Egyptiens du Zamalek qui ont conservé leur titre en dominant l'un de leurs adversaires au championnat égyptien, Sporting, 33-31.

Classement général

Chez les messieurs, on retrouve deux clubs égyptiens au podium: Zamalek et Sporting. Inter club d'Angola vient en troisième position

suivi de JSK de la République démocratique du Congo (RDC). Fap du Cameroun, Red star de la Côte d'Ivoire, Widad Smara du Maroc sont respectivement cinquième, sixième et septième. L'unique représentant congolais dans cette compétition en version masculine, Etoile du Congo, s'est placée huitième, devant Atletico et Desportivo de Cap Vert.

En version féminine, Primero de Agosto et Petro Atletico de l'Angola ont respectivement occupé les deux premières places. Le podium a été complété par Abo Sport suivie de la DGSP du Congo. Fap du Cameroun et Heritage de la RDC sont cinquième et sixième. Atletico du Cap Vert vient en septième position et Bandama de la Côte d'Ivoire occupe la dernière place.

Rude Ngoma